

MANIF DU JOUR DE PAIE : UNE RÉPONSE... SOLIDAIRE



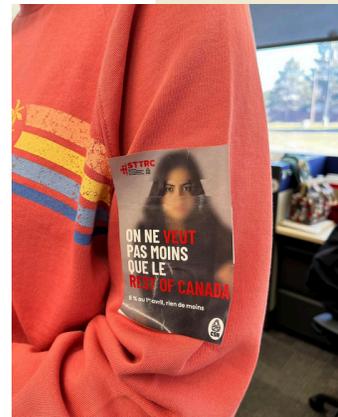
Dans toutes les stations de Radio-Canada du Québec et de Moncton, le jeudi 2 mai a marqué le début de la grande indignation. Au menu : tracts, affiches, port d'un autocollant et tout un tintamarre à Montréal pour rappeler qu'il existe dorénavant à Radio-Canada un système salarial discriminatoire entre les syndiqués du STTRC et ceux du reste du pays. L'équité commandait une augmentation de 5% au 1^{er} avril, Radio-Canada nous impose unilatéralement 2,25%. Il manque encore 2,75% pour que le compte y soit.

Nous ont-ils entendu? Oui. Ont-ils revu leur décision? Non. On devra recommencer, encore et encore, jusqu'à ce qu'ils comprennent. Nous refusons d'être des employés à rabais. Nous refusons la décision d'une présidente qui se targue d'être en faveur de l'équité, mais qui n'hésite pas une seconde à imposer un régime salarial à deux vitesses.

Le 2 mai, nous, francophones, anglophones et Cris, avons fait preuve de solidarité et dénoncé parfois bruyamment ce traitement. On nous a accusé d'avoir, par ces gestes, brisé la « paix industrielle ». Ben voyons... De quelle paix parle-t-on? Celle qui fait que depuis octobre 2022, la première demi-heure de temps supplémentaire n'était pas reconnue? Elle l'est depuis le 28 avril, mais les sommes dues ne seront versées qu'en juin et en septembre (si le système le peut !!!).

Et Workday qui prive toujours de nombreux collègues de vacances auxquelles ils et elles ont droit? Et l'ancienneté, avec déjà plus de 200 demandes de correction? Ajoutons le relevé d'impôt québécois de 2022 mal fait par Radio-Canada qui oblige des corrections aux frais des employés? Ou bien des collègues à qui on a trop versé sans les en aviser, argent que Radio-Canada se dépêche maintenant de récupérer, parfois sauvagement? Et les refus et les tactiques de chantage exercées par les bureaucrates de nos régimes d'invalidité de courte et de longue durée? L'annonce précipitée de 800 abolitions de postes, décision brouillon renversée après plusieurs mois d'angoisse chez les membres? Et le non-respect de nos monographies d'emploi (on oblige en région les journalistes à faire le travail des caméramans avec la vidéo verticale).

C'est cette paix industrielle que nous aurions brisée? Le silence a assez duré. Ces erreurs, ces dérapages, ces ratés sont inacceptables.



PROCHAIN RENDEZ-VOUS : 16 MAI
JEUDI DE PAIE